

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés affectés à Mayotte,
- Vu l'arrêté du 28 octobre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES avec affectation à Mayotte ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES à affectation locale à Mayotte, section sciences de la Vie et de la Terre, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Joseph SEGARRA
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Adeline ANDRE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Philippe VANDECASTEELE
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de MAYOTTE

Membres du jury

Mme Aileen BAR
Professeure certifiée

Académie de MAYOTTE

M. Ryem BOUDJEMAI
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

Mme Noémie BUBBE
Professeure agrégée

Académie de VERSAILLES

Mme Anne CARREZ
Professeure agrégée

Académie de CRETEIL

M. Thibault CLOPIN
Professeur agrégé

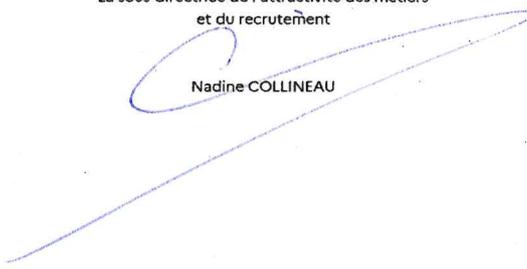
Académie de CRETEIL

M. Nicolas DUBOIS Professeur certifié	Académie de NANTES
M. Paul FAIVRE Professeur certifié	Académie de CRETEIL
M. Paul FOURRIER Professeur certifié	Académie de MAYOTTE
Mme Faustine GENDRON Professeure agrégée	Académie de CRETEIL
M. Jocelyn JACQUOT Professeur certifié	Académie de MAYOTTE
Mme Aurélie JOURDAIN Professeure certifiée	Académie de MAYOTTE
M. Mathias LEGRAND Professeur agrégé	Académie de CRETEIL
M. Christopher LOUIS Professeur agrégé	Académie de CRETEIL
M. Thibault MUNOZ Professeur agrégé	Académie de CRETEIL
Mme Sophie PARADIS-DE FRANCO Professeure agrégée	Académie de PARIS
Mme Gipsy PELTIER Professeure agrégée	Académie de BORDEAUX
Mme Isabelle ROUX Professeure agrégée	Académie de CRETEIL
Mme Sandie SANDERET DE VALONNE Professeure certifiée	Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 14 mars 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement


Nadine COLLINEAU